

Avec Erasmus+ pour la remédiation

Le Service général de l'Enseignement organisé par la FW-B (SGEFWB) aide ses établissements à participer au programme européen Erasmus+, qui a notamment pour but de réduire le taux d'abandon scolaire. Avec David Maire, Sabine Haot a rédigé le projet et assuré les différentes étapes de sa mise en œuvre : réunions avec les membres du personnel des athénées, identification des contacts dans les pays étrangers, organisation logistique des déplacements et planification des rencontres préalables. C'est la première fois que le SGEFWB remplit ce rôle pivot dans le cadre d'Erasmus+.



Erasmus + : programme européen

Erasmus+ est un programme de l'Union européenne dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport pour la période 2014-2021. Il a notamment pour objectif de contribuer à la réduction du taux d'abandon scolaire et d'augmenter la proportion de personnes achevant un cursus universitaire. Afin d'atteindre ces objectifs, le programme se compose de trois actions clés : la mobilité des individus (notamment des apprenants et du personnel), la coopération en matière d'innovation et d'échange de bonnes pratiques et le soutien à la réforme des politiques.

Sabine Haot, chargée de mission à la Direction des affaires pédagogiques et règlementaires du SGEFWB, a proposé aux écoles du réseau WBE de participer à l'appel à projets Erasmus+ intitulé « Mobilité des individus à des fins d'apprentissage ».



Un consortium de Wallonie-Bruxelles-Enseignement : lauréat d'Erasmus + !

C'est dans ce cadre qu'est né un consortium (regroupement d'un pouvoir organisateur et d'écoles) entre le Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et cinq athénées royales du réseau Wallonie-Bruxelles-Enseignement (WBE) : Pont-à-Celles, Saint-Ghislain, Prince Baudouin à Marchin, Ganshoren et Vauban à Charleroi.

Ce consortium a déposé un projet qui vise à améliorer la remédiation à partir de pratiques européennes performantes. Il fait partie des trois lauréats du secteur scolaire qui obtiennent un financement du programme Erasmus +. Il va dépêcher, durant une semaine, 24 membres du personnel des cinq athénées dans trois pays européens (l'Italie, les Pays-Bas ainsi que le Royaume-Uni) qui ont fortement progressé dans le classement européen des systèmes éducatifs de l'OCDE (ces pays ont été sélectionnés par le Service général). Ils vont prendre connaissance du système éducatif, des stratégies initiées pour venir en aide aux élèves en difficulté d'apprentissage et des pratiques de terrain mises en œuvre dans ce cadre.

Les prochaines étapes

Dès février 2016, les premières conclusions seront établies. Une réunion de tous les acteurs est prévue début mars. Grâce à ces observations européennes, un guide des bonnes pratiques de remédiation sera rédigé avant d'être distribué, à titre expérimental, dans les athénées qui participent au projet. Là encore, le rôle du Service général sera essentiel ! Il sera également à la manœuvre pour préparer un module de formation, d'abord destiné aux chefs d'établissements, puis aux enseignants. Toutes les écoles du réseau Wallonie-Bruxelles-Enseignement, pourront bénéficier des acquis de ce projet, dès la rentrée 2017.